Et il ordonne à tout le monde d'évacuer le champ. Garros est tout pâle d'émotion. Impitoyable, un commissaire de l'Aéro-Club lui inflige une amende de 500 francs, car il est prescrit que les aviateurs ne doivent pas retourner du côté de la foule.

Gaget, après un essai, retombe lourdement et brise une aile.

Garros a encore un faux départ, mais il atterrit, cette fois, dans les limites prescrites.

Le marquis de Romance essaie de s'envoler, mais, après quelques vols hésitants, atterrit lourdement derrière un massif d'arbres au bout du champ. Il défonce l'avant de son appareil.

Chute mortelle de Lemartin

LE MALHEUREUX AVIATEUR EST ÉCRASÉ PAR SON MOTEUR. — IL MEURT EN ARRIVANT A L'HOPITAL

Paris, 18 juin. — L'aviateur Lemartin, qui pilotait un monoplan, avait pris régulièrement son départ à 7 heures 30 minutes.

Il avait déjà dépassé le petit bois situé au fond du champ de manœuvres et commençait un virage, lorsque brusquement il l'accentua, semblant vouloir revenir vers son point de départ. Le terrain, au sortir du champ de manœuvres, forme une sorte de cuvette, dans laquelle de forts remous se font sentir. Lemartin, qui n'était qu'à une trentaine de mètres, fut pris dans un de ces remous, et il parut dès lors aux spectateurs que l'aviateur n'était plus maître de son appareil.

Le monoplan était fortement ballotté, et tout à coup le moteur cessa de faire entendre son ronflement. On pensait que l'aviateur avait coupé l'allumage pour atterrir en vol plané, mais avec terreur on vit alors le monoplan décrire un cercle, puis capoter et tomber à terre comme une masse, complètement retourné.

Des commissaires, des dragons et des artilleurs arrivèrent aussitôt sur le lieu de l'accident, situé près d'un bouquet d'arbres, à cent mètres des tribunes du champ de courses de Vincennes.

Lemartin gisait sous son appareil, dont les deux ailes seules étaient intactes.

Le médecin major Pasteur, du 23e dragons, qui se trouvait, en curieux, non loin du lieu de l'accident, fit aussitôt dégager le corps. Pendant cette opération, le médecin aide-major Nicard était accouru, ainsi que les docteurs Filiatre et Voisin et de nombreuses infirmières.

Le malheureux aviateur fut étendu sur l'herbe et le médecin-major lui prodigua aussitôt ses soins. Lemartin ne semblait plus donner signe de vie : on lui fit des tractions rythmées de la langue, tandis qu'on lui injectait de l'éther et de la cocaïne.

Lemartin, qui en tombant était passé au travers du fuselage de son appareil, portait une assez profonde blessure au front, par laquelle le sang s'échappait en abondance ; cette blessure semblait indiquer qu'il avait donné de la tête sur le sol et avait été écrasé par le moteur. Les médecins constatèrent aussi une double fracture de la jambe droite.

Après avoir été pansé à l'ambulance voisine, Lemartin a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, où il est mort peu de temps après son arrivée à dix heures.

Le malheureux avait été placé salle Velpeau, où le docteur Ricard lui avait aussitôt prodigué ses soins et avait reconnu une fracture du crâne.

L'aviateur Lemartin, qui a trouvé la mort ce matin, était un des trois premiers pilotes attachés à la maison Blériot. Il était très expérimenté et très réputé comme conducteur, mais il voulut, paraît-il, se servir d'un appareil qui n'était pas au point, et avant le départ son camarade Garros lui donnait le conseil de ne pas partir.

A CHARTRES

LEMARTIN LAISSE UNE VEUVE ET DEUX ENFANTS

Chartres, 18 juin. — La mort de Lemartin a causé une impression profonde à Chartres, où l'aviateur était très connu et où se trouve sa famille. Lemartin laisse une femme et deux enfants. Il en attendait prochainement un troisième.

Le lieutenant Princeteau carbonisé

Vincennes, 18 juin. — Une tragique nouvelle vient d'être téléphonée au champ d'aviation.

Tous les officiers aviateurs qui sont là sous la conduite du général Roques ont des larmes dans les yeux. Leur camarade, le lieutenant Princeteau, qui devait participer au circuit, prenait son vol, ce matin, à sept heures huit, du champ d'Issy-les-Moulineaux quand, en quittant le sol, son monoplan capota brusquement.

L'officier aviateur tomba d'une hauteur d'environ trente mètres ; l'appareil prit feu, et le malheureux pilote fut complètement carbonisé. Quand les ambulanciers arrivèrent jusqu'à lui, il était mort, atrocement défiguré, le corps en bouillie.

La foule déborde les barrages

Ces tragiques accidents ont énervé l'immense foule qui crie, siffle, applaudit, trépigne et finit par déborder le cordon de police et les frêles barrières de bois.

C'est dans un complet désarroi, et non sans danger, que quelques départs sont encore effectués, notamment celui de Gilbert, qui avait dû atterrir par suite d'un arrêt de moteur.

L'aviateur Renaux, accompagné de son passager habituel, M. Senouque, a pu partir après plus de trois quarts d'heure de mise au point. Son départ, impatiemment attendu a été un des plus remarquables.

De Laët s'est envolé très lourdement et a dû atterrir presque aussitôt à l'endroit même où, dans un chemin défoncé, Lemartin a fait sa terrible chute.

Garros, qui en est à son quatrième faux départ, a réussi enfin à s'envoler. Il disparaît bientôt à l'horizon.

Ce départ est le dernier. Car, devant l'insuffisance du service d'ordre débordé, on a dû suspendre la course, malgré qu'il restait un certain nombre d'aviateurs à partir encore.

De nombreuses arrestations sont opérées. La foule hurle et siffle, et se retire dans la plus grande confusion.

Les arrivées à Bétheny

Reims (par téléphone). Sur le champ d'aviation de Bétheny, les arrivées se succèdent.

Vidart arrive à 7 heures 24 ; Védrines, sur son vaillant Morane, à 7 heures 27 ; Prévost à 7 heures 30 ; Moron à 7 heures 32 ; Beaumont à 7 heures 40 ; Duval et Loridan viennent également d'arriver.

Prévost est reparti à 7 heures 50 et Vidart à 7 heures 54.

Reims, 18 juin. — Le Lasseur arrive à 8 heures 05. Morin essaie de repartir, mais son moteur ne donne pas et il revient.

Védrines repart à 8 heures 05.

Barrat arrive neuvième à 8 heures 13.

Avant de repartir, Védrines a déclaré qu'il s'était égaré autour de Reims et avait perdu un certain temps à chercher l'aérodrome. Il demande qu'on allume des feux.

Wymmalen arrive à 8 heures 25 ; Kimmerling arrive à 8 heures 32.

Reims, 18 juin. — L'aviateur Beaumont repart à 8 heures 33, très acclamé. A 9 heures 45, arrive Contenet, et à 9 heures Garros. Celui-ci décrit un superbe virage : il est très entouré ; il déclare qu'il a fait un voyage excellent.

Arrivent ensuite Weymann et Verrept. Weymann repart à 9 heures 20. Bill est pris à 500 mètres de l'aérodrome, par une rafale de vent ; l'appareil tombe lourdement dans un champ de blé ; le biplan est brisé, mais l'aviateur n'est pas blessé.

Reims, 18 juin. — Garros repart à 9 heures 45 et gagne une grande hauteur. Presque aussitôt, arrive Renault, avec son passager. En atterrissant, un montant de son appareil se brise. On procède à la réparation.

L'aviateur Gaubert, alias Dalger tombe près de Soissons et serait mortellement blessé.

Soissons, 18 juin. — La sous-préfecture vient d'être avisée d'un accident survenu au lieutenant aviateur Gaubert.

Le lieutenant Gaubert a fait une chute près de Longpont, dans l'arrondissement de Soissons, au lieu dit le « Bois du Prêtre ». L'aviateur a été relevé inanimé de dessous les débris de son appareil. Il a été aussitôt transporté dans une maison située non loin, au bord de la route. Un médecin, mandé en toute hâte, n'a pu encore se prononcer sur la gravité des blessures.

Il a été téléphoné à Villers-Cotterets pour qu'une automobile vienne prendre le blessé pour le conduire à l'hôpital si, toutefois, son état permet qu'il soit transporté.

Gaubert, les jambes brisées, est transporté à l'hôpital de Villers-Cotterets.

Soissons, 18 juin. Le lieutenant Gaubert, dont nous annonçons la chute plus loin, prenait part, paraît-il, au circuit européen, sous le pseudonyme de Dalger. Il pilotait le monoplan numéro 66.

C'est par un coup de téléphone de l'instituteur de Longpont que l'on a connu la chute de Gaubert.

Le lieutenant serait tombé d'une assez grande hauteur. Il est grièvement blessé et a les membres inférieurs brisés.

Le général de Jouvenel, qui est arrivé l'un des premiers sur le lieu de l'accident, a voulu faire transporter le lieutenant Gaubert chez lui ; mais sur les conseils des médecins, il y a renoncé. C'est pourquoi le blessé a été conduit en automobile à l'hôpital de Villers-Cotterets.

Les arrivées à Liège

Vidart arrive en tête Védrines le suit

Bruxelles, 18 juin. — De grand matin, une foule énorme affluait à l'aérodrome d'Ans, près de Liège, venue de Bruxelles, de Liège et de Namur pour assister à l'arrivée des aviateurs du circuit européen.

Les trains bondés déversent d'heure en heure des milliers de curieux parmi lesquels beaucoup de Français de la région de la frontière. Le temps est beau, mais le vent est assez violent. On est très impressionné par la nouvelle télégraphiée de Paris de l'accident mortel dont a été victime le lieutenant Princeteau ce matin à Issy-les-Moulineaux.

A neuf heures et demie on signale l'arrivée de Vidart qui atterrit à 9 h. 33. L'aviateur dit avoir été malade tout le long de la route.

A 9 h. 40, l'aviateur Védrines atterrit à son tour dans d'excellentes conditions. Puis les arrivées se succèdent ainsi :

Beaumont atterrit à 10 h. 14, puis Weymann à 11 h. 3 ; Barra à 11 h. 13 ; Garros à 11 h. 22.

L'aviateur Duval a été victime d'un accident au moment de l'atterrissage et a dû descendre aux environs immédiats de l'aérodrome.

Morin tombe et brise son appareil

On annonce que l'aviateur Morin a fait une chute à 35 kilomètres de Liège, près de Cesbrou. L'appareil a été complètement brisé, mais l'aviateur est indemne.

Une autre dépêche fait connaître que Loridan serait tombé dans les blés, près du village de Gruyères, non loin de Charleville. L'aviateur est sauf, mais l'appareil serait endommagé.

Le classement de la 1re étape

Paris, 18 juin. — Voici, d'après les heures des arrivées à Liège qui nous ont été communiquées, comment s'établirait actuellement le classement de la première étape (Paris-Liège) du Circuit Européen :

1er Vidart (monoplan), 3 h. 10.
2e, Védrines, (monoplan), 3 h. 38.
3e, Weymann (monoplan), 3 h. 55.
4e, Beaumont (monoplan), 4 h. 2.
5e, Barra (biplan), 4 h. 3.
6e, Garros, (monoplan), 5 h. 4.

LES OFFICIERS AVIATEURS

Le thème de la manœuvre aérienne

Paris, 18 juin. —Nous avons dit hier que le ministre de la Guerre avait autorisé douze aviateurs militaires à accomplir différentes manœuvres aériennes en même temps que s'effectuait le Circuit Européen :

Voici le thème précis de cette manœuvre :

Le rassemblement des aviateurs militaires aura lieu à Reims, et le chef, le capitaine Etévé, se trouvera en présence des thèmes suivants :

PREMIER THEME

Une armée rouge, pourvue d'un service d'aviation militaire, occupe la Champagne.

Une armée bleue est vers Bruges ; sa cavalerie est signalée vers Lille et Hazebrouck.

Cette armée paraît se diriger vers Paris. Elle a, d'autre part, des détachements de cavalerie qui semblent peu importants vers Valenciennes, et un fort détachement débarqué à Calais.

MISSION

Se porter de Reims sur le front Arras-Roubaix.

Faire reconnaître par des reconnaissances de flanc les directions Sedan-Valenciennes en vue de savoir si, en arrière des détachements de cavalerie signalés, se trouvent des groupes plus importants.

Poursuivre les reconnaissances dans les directions Douai-Hazebrouck et Douai-Calais.

DEUXIEME THEME

Une armée bleue a son front sur la ligne Lille-Calais, sa cavalerie vers Arras, le tout montant vers Paris pour le débloquer.

Une armée rouge est signalée en Normandie, sur la rive gauche de la Seine vers Rouen.

Une armée rouge tient Beauvais, Creil.

Quelques parties de cavalerie sont signalés sur la Somme.

L'armée bleue dispose d'un service d'aviation.

MISSION

1.- Partir des fronts de Calais-Douai, reconnaître le terrain de Picardie jusqu'à la ligne de la Somme ;

2. Partant de la Somme, reconnaître :

a) Les emplacements de l'armée de Normandie vers Rouen ;

b) Les emplacements de l'armée signalée entre Beauvais et Creil ;

3. Rapporter les renseignements au gouverneur militaire de Paris.

L'intérêt qui s'attache à ces véritables manœuvres aériennes est considérable.

C'est la première fois que des officiers aviateurs se livreront en nombre à une série de reconnaissances dans tout le nord et l'est de la France.

LA CHUTE TRAGIQUE DU LIEUTENANT PRINCETEAU

Le carburateur prit feu. - L'aviateur fut carbonisé sous les décombres

On a vu, d'après la liste que nous avons donnée hier, que le lieutenant Princeteau figurait parmi les aviateurs désignés par le ministre de la guerre pour prendre part aux manœuvres militaires aériennes.

Cet officier, alors qu'il se préparait à se rendre à Vincennes, a été victime d'un incendie qui s'est subitement déclaré à bord de son aéroplane.

Voici dans quelles conditions :

Le lieutenant avait quitté son hangar où était remisé son appareil, vers sept heures. Il faisait un vent assez violent, l'aviateur avait l'intention de se rendre à Vincennes. Le début de son vol fut assez difficile par suite de la violence du vent. Il fit tout d'abord un virage au dessus du terrain d'aviation et se trouvait à vingt mètres de hauteur, en terminant son virage. Le carburateur prit feu.

Dès qu'il aperçut le commencement d'incendie, l'aviateur voulut descendre immédiatement. Malheureusement, le vent prit l'appareil en dessous et on le vit atterrir brusquement sur l'aile droite.

A son arrivée à terre, l'appareil était en flammes par suite de l'explosion du réservoir d'essence. L'aviateur fit des efforts surhumains pour se dégager de dessous les décombres, mais à ce moment il tomba asphyxié. Les quelques personnes qui se trouvaient sur le terrain tentèrent de lui porter secours, mais les flammes les empêchèrent d'approcher.

Lorsqu'il fut possible de le dégager, le lieutenant Princeteau était complètement carbonisé et méconnaissable.

Le lieutenant Princeteau était âgé de 36 ans, et appartenait au 7e régiment de chasseurs à Rouen.

M. Leriche, commissaire de police de Vanves, est venu dans la matinée faire une enquête sur les causes de l'accident. Il a entendu plusieurs témoins.

L'un des frères du malheureux officier se trouvait sur le terrain d'Issy-les-Moulineaux et a assisté à la fin tragique du lieutenant.

NAVRANTE COINCIDENCE

L' « OFFICIEL » PUBLIAIT CE MATIN L'INSCRIPTION DU LIEUTENANT PRINCETEAU AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Paris, 18 juin. — Dès que, par un coup de téléphone, on eut appris au ministère de la guerre la mort du lieutenant Princeteau, le capitaine Viet, officier d'ordonnance du ministre, télégraphia la triste nouvelle au général Goiran, qui se trouve aujourd'hui à Grenoble.

Il se rendait immédiatement après à Issy-les-Moulineaux et faisait transporter le corps du malheureux officier au Val-de-Grâce.

Le corps est veillé par les deux frères du lieutenant.

Le capitaine Viet leur a apporté les condoléances du ministre. Il s'est rendu également auprès des vieux parents de l'officier, qui habitent Grenelle.

Le général Roques, inspecteur général de l'aéronautique militaire, s'est rendu ce matin au Val-de-Grâce pour saluer la dépouille du lieutenant Princeteau.

Par une coïncidence curieuse, ce matin paraissait au « Journal Officiel » la note ci-après :

Par décision ministérielle du 14 juin 1911 et par application des dispositions du paragraphe 4 de l'article 16 du décret du 28 décembre 1900, M. Princeteau, lieutenant au 7e régiment de chasseurs, détaché dans les services de l'aviation, est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de capitaine : « Services exceptionnels rendus à l'aviation militaire ».

Le jeune officier était lieutenant du 14 septembre 1902.

Les Raids militaires

LE LIEUTENANT LUDMANN A QUITTE DOUAI

Douai, 18 juin. — Le lieutenant Ludman, autorisé à suivre le circuit européen d'aviation a quitté Douai ce matin à 3 heures 45 pour gagner Reims par la voie des airs.

Reims, 18 juin. — Les lieutenants Maillert et Blard, venant du camp de Châlons, par la voie des airs, sont arrivés ici respectivement à 6 heures 5 et 7 heures 20.

DÉCLIN

Si nous ne trouvons pas toujours très logique l'attitude de M. l'abbé Lemire, nous sommes obligés du moins de reconnaître qu'il sait dire son fait à sa sainte mère l'Eglise, avec une franchise brutale qui nous plaît.

Dans une récente intervention à la tribune de la Chambre, il osa manifester son désir de sauver « les restes du christianisme ».

Sur quoi, les journaux cléricaux sont partis en guerre.

Et la *Libre Parole* termine par ces mots sa protestation véhémente :

« Les restes du christianisme » ; voilà comment parle un prêtre de la religion catholique à la vitalité de laquelle ses adversaires, sont obligés de rendre hommage ».

Hélas, il n'y a même, avec la *Libre Parole*, que les adversaires de la religion à rendre hommage à sa vitalité.

Et le pape lui-même est beaucoup moins optimiste que notre confrère.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser à l'épiscopat français, au sujet des missions diocésaines, il parle mélancoliquement de la nécessité de « réveiller la vie chrétienne » et de « restaurer les règles de l'Evangile ».

Or, il est évident qu'on ne réveille que ce qui dort et qu'on ne restaure que ce qui menace de dégringoler.

Donc, la *Libre Parole* est plus catholique que le pape.

Ce qu'il fallait démontrer.

DANS LA REGION

A DOUAI

Une scission dans la batellerie

APRES DES INCIDENTS GRAVES, LE COMITE DIRECTEUR DU GROUPEMENT GENERAL DE LA BATELLERIE QUITTE M. CHOTEAU ET S'APPRETE AUX REPRESAILLES

Une scission très grave vient de se produire hier, à Douai, au sein du groupement général de la Batellerie (Syndicat professionnel des Bateliers).

A la suite d'informations annonçant la création, au ministère des Travaux publics, d'un « Office général de la Navigation fluviale », les membres du Comité directeur du Syndicat, estimant ce projet dangereux pour la petite batellerie indépendante, s'adressèrent à M. Painlevé, député de Paris, président du groupe parlementaire des intérêts de la Batellerie à la Chambre des Députés, à l'effet de faire ajourner le projet.

La commission du budget de la Chambre, saisie de la question, refusa les crédits demandés et ajourna le projet.

L'attitude du président du syndicat, M. Choteau, ayant paru étrange au Comité directeur, ce dernier lui fit sentir son mécontentement.

M. Choteau en appela alors à une assemblée générale extraordinaire du syndicat.

C'est cette assemblée qui s'est tenue hier dimanche, à Douai.

Sur plus de 1.500 syndiqués cotisants, à peine une soixantaine avaient répondu à l'appel du président.

Dans ces conditions, et après des explications orageuses, presque tous les membres du comité directeur, MM. Loris, Delvaux, Leclercq, Palmyre, Van Elstraète, Pruvost, Houliez, quittèrent la séance en formulant les plus énergiques protestations. Ils furent accompagnés par MM. Painlevé, député, et Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de Lille, avocat-conseil du syndicat.

Nous ferons connaître demain les dispositions prises par les membres protestataires, d'accord avec M. Painlevé, président du groupe parlementaire.

Congrès de l'industrie minérale

Dimanche, s'est ouvert, à Douai, le Congrès annuel de la Société de l'Industrie Minérale.

De nombreux ingénieurs venus de tous les points de la France et de l'étranger, étaient présents.

La séance solennelle d'ouverture eut lieu à cinq heures, dans la salle Gothique.

On sortira amicalement certaines questions et, à sept heures, la séance fut levée.

Aujourd'hui lundi, dans la matinée, les congressistes de la section de Métallurgie visiteront les établissements Arbel.

LA FÊTE DES ÉCOLES

Trois mille personnes se rendent à l'Hippodrome pour applaudir les artistes, les élèves des écoles primaires, les normaliennes et normaliens, etc.

La fête des Ecoles et de la Mutualité scolaire donnée dimanche à l'Hippodrome, a obtenu un énorme succès.

Dès deux heures et demie, une foule compacte se pressait sur la place du Barlet et à trois heures, quand la fête s'ouvrit, il n'y avait plus une place libre.

Trois mille personnes se pressaient dans le vaste hippodrome. Dans l'assistance, on remarquait tout le personnel enseignant des écoles primaires de Douai ; MM. Berneuil, inspecteur primaire ; Bertin, maire ; Hanotte, adjoint ; Lavoix, Henno, Jésunrez, conseillers

Photo Louis Petitbois.

M. DUTERCQ

municipaux; Favre, commissaire spécial; Domis, secrétaire général de la Sous-Préfecture; Mme Hanotte, etc. La magistrature brillait par son absence.

Nos amis Goniaux, député, et Maurice Monier, président du Conseil d'arrondissement de Douai, retenus par des engagements antérieurs, s'étaient faits excuser.

Programme

Un programme de choix avait été rédigé pour la circonstance. La cantate « Gloire à l'Ecole », (paroles de M. Blanguernon, musique de Dutercq), exécutée par les élèves de l'Ecole primaire supérieure, sous la direction de M. Dutercq, avec accompagnement de la musique de l'Ecole d'Artillerie, a soulevé les enthousiasmes de l'assistance.

Nous sommes heureux de pouvoir publier le texte de cette cantate, écrite spécialement par M. Blanguernon, inspecteur d'Académie de la Haute-Marne, ancien professeur du Lycée de Douai :

Gloire à l'Ecole qui féconde
Les jeunes cœurs et les cerveaux,
Qui sans trêve enrichit le monde
De forces et d'élans nouveaux !
Gloire à l'Ecole qui délivre
De l'ignorance et de l'erreur,
Et qui met, à côté du livre,
Le noble outil du travailleur !
Sincère, elle ouvre sur la vie
Les yeux neufs de ses écoliers,
Exalte à leur raison ravie
Le prix des gestes familiers,
Elle fait honte à qui déserte
Le champ du labour paternel
Et sur lui, l'esprit plus alerte
Voit toujours s'élargir le ciel.
Bayonne, Ecole initiatrice
De la virile liberté,
Qui fait l'intelligence claire
Et robuste la volonté !
Prépare à la France qui l'aime
Des fils au bras fort, au cœur fier,
Toi qui peux prendre pour emblème
Un bustin sur un livre ouvert !

Les autres artistes, M. Guillemot, Mme

M. BERNEUIL
inspecteur de l'enseignement primaire

Rogerol Martinage, M. Tellier, Mlle Eidenschenk, recueillirent d'amples applaudissements.

Les fragments d'Iphygénie en Tauride, chantés par les élèves-maîtresses de l'Ecole normale, a émerveillé l'Assemblée. Sous la direction du maestro Bétrema, qui dirigeait l'orphéon des Instituteurs et des Institutrices, on écouta avec une vive attention, la « Romance du Soir ».

MM. G. Roisin et J. André, clarinettiste et hautboïste, dans le duo de la « Sonnambule » ont obtenu un brillant succès.

M. Auguste Franquet, le comique douaisien bien connu, a débité quelques chansons et monologues de son répertoire. Le moment était impressionnant quand MM. Choteau, Coez, Poulain, Quiquempoix et Saint-Obert, exécutèrent une quintelle pour saxophone.

La fête se termina par l'Apothéose, qui fut chantée par les élèves de l'Ecole Normale d'Instituteurs, que dirigeait M. Gillet, professeur.

En terminant nous devons féliciter Mme Hanote-Brabant qui avait la lourde tâche d'être au piano ; MM. Rousseau, commissaire-général ; Sergent, directeur d'Ecole, et le personnel enseignant qui n'ont pas ménagé leurs peines pour la réussite complète de cette fête.

NOTA. — Nous publierons demain le portrait de M. Albert Bétréma, directeur de l'Orphéon des Instituteurs et Institutrices de l'arrondissement de Douai.

LE CRIME de COURRIÈRES

Louis Cresson continue de nier et son cousin d'accuser. - Une déposition importante.

L'émotion causée par l'affreux drame de Courrières n'est pas encore calmée et elle s'augmente du mystère qui plane encore sur le rôle exact des deux hommes sur qui plane la terrible accusation d'avoir assassiné un enfant de sept ans dans le seul but de supprimer une bouche inutile

Comme nous le faisions remarquer en relatant les circonstances dans lesquelles se déroula la tragédie, la tâche du juge d'instruction devait être difficile en présence des déclarations des inculpés, dont l'un, le père, nie toute participation au crime et dont l'autre, le cousin, accuse Louis Cresson d'avoir tué son fils.

En les interrogeant, M. Bertrand, le distingué magistrat, a essayé de faire un peu de lumière dans l'affaire.

EDMOND CRESSON PRECISE

Mis en présence du juge, Edmond Cresson compléta ses premières déclarations en ces termes :

« Après le crime, dit-il, mon cousin et moi nous sommes revenus du bois de Courrières à 4 heures et demie. J'avais l'intention d'aller déclarer ce qui s'était passé et le crime dont j'avais été le témoin, mais mon cousin me menaça. On rentra à la maison et je n'eus par le courage de parler.

A 7 heures, Louis se coucha. Un peu plus tard, sa femme, inquiète de ne pas voir entrer l'enfant, me demanda de l'aider à le rechercher. Nos recherches furent, naturellement, sans résultat. En revenant, la femme Cresson dit à son mari que l'enfant n'était pas rentré. Il répondit d'un ton bourru :

— Laisse-moi tranquille, ça n'est rien ; les gendarmes sont là pour le retrouver.

Le lendemain, cependant, il consentit à se mettre à la recherche de l'enfant. Mais, en partant pour Carvin, il me recommanda surtout de garder le silence. »

LES « EXPLICATIONS » DU PERE

Interrogé de son côté par M. Bertrand, Louis Cresson affirma qu'il n'avait pas vu son enfant pendant toute la journée du lundi et il expliqua son attitude par les souffrances que lui faisaient endurer une hernie dont il est affligé.

Voici, textuellement, ses déclarations :

« Je n'ai appris la disparition de mon petit que très tard dans la soirée. Souffrant alors cruellement de la hernie dont je suis affligé, je me suis trouvé dans l'impossibilité de me livrer à des recherches. Ma femme et mon logeur sont alors partis à l'aventure. J'ai été dans l'impossibilité de manger et de dormir... Les quelques heures de sommeil que j'ai pu trouver dans la matinée ont été hantées de cauchemars.

» Le mardi, comme j'étais mieux, je me suis mis à la recherche de Charles. Je suis allé à Carvin et à Harnes. Là, ayant appris qu'un enfant avait été recueilli dans une maison, je m'y suis rendu ; mais le bambin n'était pas le mien.

» En revenant, j'ai entendu raconter que mon petit garçon avait été vu le lundi, vers une heure, sur les épaules de mon pensionnaire. Je suis aussitôt entré dans une colère folle.

» Mais en arrivant à la maison, je n'ai pas touché mot de ce que j'avais appris.

» Dans la soirée de mardi, je me suis trouvé seul avec mon pensionnaire et, cette fois encore, je ne lui ai parlé des propos qui avaient été tenus sur son compte. »

COMMENT LOUIS CRESSON PREVINT LES GENDARMES

Le juge d'instruction a tenu à s'assurer de l'exactitude des déclarations et a demandé à la gendarmerie de préciser dans quelle mesure Louis Cresson avait cherché à retrouver son enfant disparu.

C'est le mercredi 7, à 8 heures du matin, que Louis Cresson s'est présenté à la gendarmerie où, sans manifester aucune émotion, il déclara que le jeune Charles, dont il donnait le signalement, était disparu depuis le 5 à 11 heures du matin. Sans donner de détails, il ajouta qu'il l'avait recherché à Harnes et à Carvin, mais sans succès. Et, chose qui a son importance, il ne fit pas allusion à l'incident du logeur, qu'on aurait vu avec l'enfant sur ses épaules.

Pendant la journée du mercredi 7, jusqu'à l'heure où il fut arrêté, Louis Cresson ne manifesta aucune inquiétude sur le sort de son enfant. Au contraire, les recherches auxquelles il prenait part, sans enthousiasme, semblaient l'énerver et, à un moment donné, il s'écria :

— C'est embêtant, je suis fatigué ; je ne voudrais plus recommencer pour 10 francs !

Deux heures après il était arrêté.

UN TEMOIGNAGE IMPORTANT

Tous ces témoignages et ces dépositions n'ont pas donné, il faut le reconnaître, des résultats bien nets et l'incertitude plane toujours sur la question des responsabilités respectives des deux hommes.

Cependant, un témoignage vient de se produire qui pourrait bien faire faire à l'enquête un pas décisif. Ce témoignage, nous le reconnaissions dès la première heure et c'est à lui que nous faisions allusion en disant que bientôt le coupable ne pourrait plus que difficilement nier.

Ce témoignage, c'est celui de M. Roland Evrard, qui, quelques minutes avant le crime, vit ensemble l'assassin et la victime.

Voici la déclaration que M. Evrard vient de faire au brigadier Caux :

« Le lundi 5 juin, entre une heure et une heure un quart, en revenant de la fosse numéro 8, je suivais le premier chemin qui longe le bois de Courrières, lorsqu'à environ 50 mètres, je vis un individu qui venait vers moi, accompagné d'un enfant. J'ai continué à marcher quelques mètres et l'individu s'est alors enfoncé dans le bois avec son petit compagnon.

» En arrivant à sa hauteur, je remarquais que l'individu était assis sur un arbre abattu et il avait l'enfant tout auprès de lui.

» Cet arbre se trouvait à gauche de la route que je suivais.

» Je n'ai pas remarqué si cet homme était porteur d'un pantalon blanc ; je ne le connais pas ; mais je pourrais le reconnaître si j'étais mis en sa présence ».

Il ne reste plus qu'à confronter M. Evrard avec les deux inculpés. De cette confrontation jaillira sans doute la lumière.

E. V.

Dernière Heure

Le Circuit Européen

QUATRIÈME CHUTE MORTELLE

L'aviateur Laudron est complètement carbonisé

Château-Thierry, 18 juin — L'aviateur Landron, numéro 62, a fait une chûte mortelle ce soir à 7 heures 15, à Etiede, village situé à 10 kilomètres de Château-Thierry.

Par suite de l'explosion du réservoir, le feu s'est communiqué à l'appareil et l'aviateur est complètement carbonisé.

L'ETAT DU LIEUTENANT GAUBERT NE SERAIT PAS GRAVE. — IL PARLE DE REPARTIR

Soissons, 18 juin. — L'état de l'aviateur Dalger (lieutenant Gaubert) qui tomba près de Villers-Cotterets, n'est pas aussi grave qu'on l'avait cru tout d'abord. L'accident s'est produit exactement à 8 h. 20 du matin. A la suite d'un brusque atterrissage, le lieutenant fut projeté sur le sol. Il a l'épaule luxée, des contusions à l'œil droit et sur tout le corps.

Il parle déjà de continuer la course dès que son état le permettra.

LELASSEUR A LA GUIGNE

Rethel, 18 juin. — Lelasseur a eu une panne de moteur en quittant l'aérodrome de Reims. Il a dû atterrir et a fait réparer son moteur, mais il a brisé un patin. Il est cependant reparti immédiatement, mais de nouvelles pannes de moteur l'ont obligé à atterrir avant d'arriver dans les voies des Ardennes, à deux kilomètres de Rethel, entre le passage à niveau de Pargny et le village.

Il est descendu en vol plané contre le vent.

Le patin réparé s'est à nouveau brisé.

Lelasseur a remisé son appareil à Besson et a demandé un autre aéroplane.

Rethel, 18 juin. — Lelasseur et son mécanicien disent qu'ils ont du travail sur place pour toute la nuit.

L'aviateur compte repartir demain matin vers cinq heures.

AUTRES AVIATEURS EN PANNE

Mézières, 18 juin. — Tabuteau attend un appareil nouveau.

Wynmalen reprendra le départ demain.

Charleville, 18 juin. — Le départ de Kimmerling est remis à cause du grand vent.

Reims, 18 juin. — Le comte d'Hespel est toujours en panne à Puisseulx.

Bil compte que son appareil sera réparé demain.

Les aviateurs Bobba et Pascal ont avisé l'aérodrome de Bétheny qu'ils étaient égarés et avaient atterri le premier, à Danvillers (Meuse), et le second, à Verdun.

Ce dernier, en atterrissant, a cassé son hélice et un patin.

LE VENT RETIENT LES AVIATEURS A REIMS

Reims, 18 juin. — Aucun aviateur n'est arrivé à Bétheny cet après-midi.

Le vent soufflait avec une telle violence que les deux derniers arrivés, Amerigo et Tabuteau, ont voulu attendre le soir pour filer vers Mézières.

A six heures, Amerigo a fait une tentative de vol, mais après quelques minutes, il a rebroussé chemin et est revenu atterrir à l'aérodrome.

Tabuteau a fait alors rentrer son biplan dans un hangar.

Le gagnant du prix de 3.000 francs de la ville de Reims est Vidart.

A LIÈGE

A SIX HEURES DU SOIR, HUIT AVIATEURS ETAIENT ARRIVES

Liège, 18 juin. — A six heures du soir, sept aviateurs étaient arrivés à Hans-Aviation. Ils se classent ainsi :

1er, Vidart, en 3 h. 9 m. 54 s. 2/5.
2e, Védrines, en 3 h. 38 m. 15 s. 3/5.
3e, Weymann, en 3 h. 55 m. 16 s. 1/5.
4e, Beaumont, en 4 h. 2 m. 45 s. 4/5.
5e, Barat, en 4 h. 3 m. 34 s. 4/5.
6e, Duval, en 4 h. 3 m. 49 s. 1/5.
7e, Garros, en 5 h. 3 m. 1 s. 1/5.

Reynaud et son passager sont en panne à un kilomètre de l'aérodrome.

On apprend que Prévost a dû atterrir à Vierneux et compte repartir bientôt pour Liège.

Un autobus dans une devanture

HUIT BLESSES

Paris, 28 juin. — Un grave accident s'est produit cet après-midi rue Lafayette ; devant le numéro 69 de cette rue, l'autobus 257-B Gare de l'Est-Trocadéro, qui voulait éviter un auto-taxi conduit par le chauffeur Etienne Garcin, a fait une embardée et, montant sur le trottoir, est venu défoncer la devanture d'une chemiserie.

Par suite du choc, huit personnes ont été blessées.

Toutes ont été soignées dans une pharmacie de la rue de Trévise. Puis elles ont regagné leur domicile.

La devanture du magasin a été démolie et toutes les glaces ont volé en éclats.

Le commissaire de police du quartier a fait une enquête pour établir les responsabilités de l'accident.

GHESQUIÈRE A MARSEILLE

Marseille, 18 juin. — Le citoyen Ghesquière, député, a fait aujourd'hui une conférence à la troisième section française de l'Internationale Ouvrière, à l'issue de laquelle il a présidé un banquet anniversaire de cette section.

Election législative dans les Landes

Saint-Sever-sur-l'Adour, 18 juin. — Voici le résultat de l'élection législative de l'arrondissement de Saint-Sever :

M. Gaston Lalanne, radical, 12.673 voix, ELU.

M. Reque de Borda, royaliste, 3.559 voix. — M. Paul Beaumont, radical socialiste, 2.690 voix. — M. Labrouche, catholique, 975 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Dulau, républicain de gauche, décédé.

Un bon tireur Valenciennois

Grenoble, 18 juin. — A la fête fédérale des Sociétés de tir de France pour le tir d'honneur, M. Georges, de Valenciennes, a été classé quatrième avec 60 points

M. Georges, de Valenciennes, a été également nommé champion de France pour le fusil.

N.-D. de la TREILLE
Savon pur pour le linge et le ménage
Sachet offert.
Victor VAISSIER.